



Gaillac, le 1<sup>er</sup> décembre 2009

## **La ceinture orange de Gaillac**

Il y a 15 ans de cela, la place de la Libération était traversée par la RN 88, axe « naturel » emprunté par les automobilistes pour rejoindre les directions de Toulouse, Albi, Cordes ou Montauban. Il y a 15 ans de cela, la circulation des poids lourds a été interdite en centre-ville. C'était la première étape pour désengorger la circulation en centre-ville.

Depuis, la ville a gagné plus de 3 000 habitants et leur corollaire en véhicules. D'une certaine manière, Gaillac a été victime de son succès et des flots importants de véhicules ont été enregistrés, par exemple 14 000 véhicules par jour dans la rue Joseph Rigal. Autre élément d'importance : parmi les véhicules qui traversaient le centre-ville, 30 % ne s'y arrêtaient pas.

Ce constat dans les habitudes de circulation a amené la municipalité à repenser les déplacements des usagers et des riverains en fonction de leur destination. Le changement majeur consiste à orienter vers le centre-ville uniquement les véhicules qui souhaitent s'y arrêter et de proposer une voie circulaire aux automobilistes qui veulent rejoindre une autre destination.

### **Circuler, en transit**

L'objectif poursuivi a été de libérer le centre-ville du flot de voitures qui l'encombre sans apporter la moindre retombée économique. A été ainsi créée une ceinture orange qui dessert les directions de Graulhet, Albi, Cordes, Caussade, Montauban et bien sûr Toulouse et l'A 68.

### **Entrer, stationner et repartir**

A l'inverse, pour les usagers et les riverains qui veulent rejoindre facilement le cœur de ville et en repartir, le plan de circulation oriente les déplacements et l'accès au stationnement. Aujourd'hui existent en centre-ville 2 283 places de stationnement gratuit, dans un rayon de 500 mètres à partir de la place de la Libération. Une signalétique en conséquence va accompagner ces changements.

Par ailleurs, les modifications apportées au plan de circulation ont entraîné des changements de sens dans 3 autres rues : rue Foulcraud (sens montant), extrémité de la rue de la Voulte côté gendarmerie (sens entrant) avec liaison par la rue St-André (sens sortant).

### **Un cœur de ville attractif**

D'autre part, la rénovation de la place de la Libération a une incidence directe sur l'organisation des déplacements. Conformément aux différentes enquêtes menées en 2007, davantage d'espace sera accordé aux piétons. Les architectes ont donc travaillé à un projet favorisant l'attractivité de la place qui bénéficiera à l'ensemble des commerces et restaurateurs du centre. Dès lors, il devenait incohérent de conserver une circulation dense au beau milieu d'une esplanade piétonne agréable et conviviale.

**Les aménagements** : la sécurité des piétons a été revue.

Rue de la Madeleine, un passage piétons surélevé de 5 mètres de large a été mis en place, à mi-distance entre le passage de la Madeleine et le passage du Foirail.

Rue Aristide Briand : 3 passages piétons surélevés ont été installés, l'un à l'entrée de la rue et les 2 autres à la hauteur du carrefour avec la rue Victor Hugo, afin de le protéger. Par ailleurs des places de parking ont été créées dans la rue Aristide Briand, entre les 2 passages protégés.

### **Calendrier**

CES AMENAGEMENTS SERONT OPERATIONNELS DES LE JEUDI 3 DECEMBRE A PARTIR DU 15 DECEMBRE et jusqu'AU 1<sup>ER</sup> JANVIER, Bougenbus sera gratuit, pour faciliter vos achats pendant les fêtes. Qui plus est, le vendredi matin, à partir du 18 décembre, des navettes assureront la liaison entre la place de la Courtade et la place de la Libération, via les Rives Thomas, la place Jean Moulin et la Clavelle.